

Motion du 21 janvier 2014 de Mmes et MM. Alain de Kalbermatten, Grégoire Carasso, Marie Barbey, Morten Gisselbaek, Eric Bertinat, Sandrine Burger, Laurence Fehlmann Rielle et Simon Brandt: «Sauvegardons les jeux de Baby-Plage dans une perspective de sécurité et de pérennité».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 7 février 2017,
dans le rapport M-1110 A)

MOTION

Considérant:

- que les installations de jeux de Baby-Plage sont issues d'une initiative citoyenne. Elles ont été mises en place, entretenues et rénovées depuis plus de treize ans par une poignée de bénévoles et n'ont jamais connu à ce jour d'accident;
- que ces installations apportent une diversité au paysage souvent monotone des jeux à Genève;
- qu'elles favorisent le multiâge entre adolescents et enfants;
- qu'elles sont fabriquées avec des produits recyclés qui ne blessent pas les arbres;
- que les installations stimulent l'imagination et le respect mutuel et qu'elles favorisent la communication entre adultes et enfants;
- qu'elles favorisent également le goût pour l'effort physique et permettent ainsi de lutter contre la sédentarité;
- que le site sur lequel elles sont implantées est un espace reconquis par les habitants, après plusieurs années de trafic de drogue;
- que ces installations sont quotidiennement fréquentées par des centaines d'enfants accompagnés par leurs parents;
- que l'annonce de la fermeture du site a suscité une incompréhension (indignation ?) quasi unanime au sein de la population, fermeture traduisant un manque de coordination entre les services cantonaux, propriétaires du site et responsables de la sécurité, et les services municipaux qui soutenaient l'activité;
- qu'un soutien populaire s'est immédiatement manifesté dans la presse et par voie de pétition, laquelle a récolté un nombre important de signatures dans un délai très bref;
- que par le lieu – lac, sable, gazon, arbres – les jeux se présentent comme une œuvre d'art brute dont les utilisateurs s'emparent pour en faire une œuvre d'art totale interactive;
- qu'en définitive il est urgent de pouvoir tout mettre en œuvre pour pérenniser cette installation, avant le printemps et l'afflux massif des familles sur les quais,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de soutenir sans délai cette installation citoyenne exemplaire;
- d'organiser une rencontre urgente avec l'association Cheetah Baby-Plage et l'Etat de Genève, propriétaire du site, dans la perspective d'identifier les moyens permettant de sécuriser et pérenniser les installations;
- de nous informer des résultats de cette rencontre et des actions concrètes entreprises.